POUR AGIR AVEC

L'APPEL À VIGILANCE

ANNÉE 2022

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ———————————————————————————3

- Introduction ……4
- L'Appel à vigilance ……5
- Présentation de l'Appel à vigilance au Comité directeur de l'ACAT-France……7

FICHES DE LECTURE ———————————————————————————- 11

Eléments complémentaires de réflexion : Quel rapport ou pas entre foi et politique ?

- Proposition d'animation biblique……11
- Foi et politique ……13

Actions et propositions d'action

- Diffusion de l'Appel à vigilance dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens…….14
- Des raisons pour agir avec l'ACAT-France : L'Appel à vigilance……16

OUTILS DE VULGARISATION ———————————————————————-19

- Pistes de réflexion fondées sur les axes prioritaires du combat de l'ACAT-France

Pour vivre ensemble: LA FRATERNITÉ ……19

- Des outils pour les jeunes ……23

BIBLIOGRAPHIE ———————————————————————27

AVANT-PROPOS SUR L'APPEL À VIGILANCE

C'est sur vous, chers adhérents, que nous comptons, pour faire connaître ***l'Appel à vigilance*** aux chrétiens de nos églises et à leurs ministres. C'est pourquoi, nous voudrions vous donner quelques informations, ou conseils de mode d'action, concernant la suite à donner à ce projet.

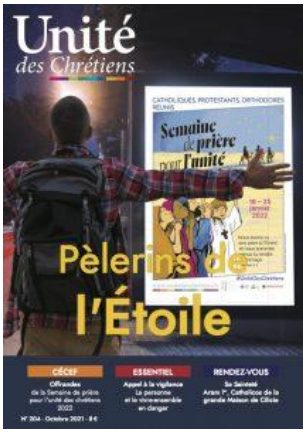

L'Appel à Vigilance est paru dans le numéro 204 d'Octobre 2021 de la revue du CÉCEF *Unité des Chrétiens* : le CÉCEF y déclare le soutenir et encourager sa diffusion auprès des Églises.
Les membres du Synode National de l'Église Protestante Unie des 22-24 Octobre en ont reçu copie.

Il vous incombe de veiller à ce que nos Églises locales en aient connaissance et de le diffuser/commenter, si possible lors de la Semaine de l'Unité (l'Appel pourrait, d'une certaine façon, être assimilé à l'étoile, que les mages ont aperçu et suivi en Orient : thème biblique de la SPUC).

Cet Appel constitue une première action du projet *Dieu t'appelle*, sur lequel travaille la commission de Théologie.
Des éléments complémentaires de réflexion existent déjà :

⇒ Un texte sur « *Foi et Politique* » dans les diverses confessions chrétiennes

⇒ Une proposition d'animation biblique

Le Vivr'ACAT en abordera aussi le thème le samedi 5 février et le texte de méditation de la Nuit des veilleurs 2022 s'y référera.

Il existe naturellement un lien entre cet Appel et des travaux de fond réalisés à l'ACAT-France, afin de nourrir la réflexion et l'action, tels que l'ouvrage *Un monde tortionnaire* récemment paru ou bien le rapport sur l'asile en Europe qui sera prochainement publié.
La direction de la Communication est en train de préparer un plan de communication, afin de rendre visible l'Appel à vigilance dans les médias, notamment chrétiens.

Enfin, le début de cette période pré-électorale n'est pas étrangère à une telle interpellation des chrétiens et de leurs Églises.
Nous comptons sur vous pour imaginer des façons de faire connaître, et si possible de discuter de l'Appel à Vigilance dans vos Églises respectives.

Le groupe Sensibiliser les Églises et la commission de Théologie

***In Agissons avec l'ACAT,* janv-fev 2022**

INTRODUCTION

Sous le titre *« Dieu t'appelle »,* la commission de théologie propose des documents d'animation biblique et théologique. Diffusés au sein des Églises, institutions, œuvres et mouvements chrétiens, ils ont pour but de sensibiliser leurs membres aux actions conduites par l'ACAT-France pour la défense des droits humains.

Les premiers textes concernent et accompagnent l'*Appel à vigilance*, avec notamment des éléments de réflexion sur le rapport foi et politique. D'autres sont à venir sur cette thématique ou sur d'autres.

Colette Chanas-Gobert

Vice-présidente protestante ACAT-France

L'APPEL À VIGILANCE

LA PERSONNE ET LE VIVRE-ENSEMBLE EN DANGER

La montée dans notre société d'attitudes individualistes empreintes de ressentiment et de colère, met en danger la possibilité de bâtir ensemble un monde commun. L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, inquiète de ces tendances, qui pourraient – l'histoire des 90 dernières années l'a montré - mener au pire, lance un Appel à la Vigilance.

Un Constat

Il y a longtemps déjà, la mondialisation, ainsi que les migrations, avaient contribué à faire émerger chez nos concitoyens les plus fragiles un sentiment d'abandon et d'injustice devant les inégalités. Ainsi certaines protestations peuvent être considérées comme légitimes.

Mais depuis quelques années, nous assistons - en France et dans d'autres pays – à la montée de nouveaux courants provoqués par la peur, imprégnés de ressentiment et de colère contre les symboles mêmes de la démocratie. Ces courants ne font plus confiance aux autorités, qu'elles soient politiques, scientifiques, judiciaires ou éducatives, et refusent tout type de représentation. Ils ne croient plus au débat démocratique, n'envisagent pas de dialogue respectueux et semblent imperméables à tout argument susceptible d'interroger leurs certitudes. Ils se nourrissent, sans esprit critique, des mensonges et fausses nouvelles qui circulent sur les réseaux sociaux et participent des poussées complotistes, qu'ils contribuent à alimenter. Ces courants, alimentés par **l'hyper individualisme****, conduisent à des dérives de violence, de haine, d'insultes et constituent une menace grave pour l'État de droit.

Certains évènements récents en ont fourni la triste illustration :

- Aux États-Unis, avec les courants conspirationnistes, tels les adeptes de la secte QAnon, encouragés par Trump

- Au Brésil avec Bolsonaro, champion des « *fake news* »

- En France avec certains débordements inadmissibles des Gilets jaunes et le développement d'initiatives complotistes.

L'individualisme, par lequel s'exerce une pensée personnelle, émancipatrice, déjà présent dans le Nouveau Testament, conceptualisé de manière positive au siècle des Lumières, n'a pas historiquement de coloration négative. Mais on assiste aujourd'hui à un dévoiement de cet individualisme : centré sur lui-même, égoïste, libre de tout, empreint d'un relativisme par rapport à la vérité, porté par l'idéologie de la toute puissance. Ainsi nait à bas bruit, une forme de **néo-populisme**, caractérisé par cet hyper-individualisme, menace pour le vivre ensemble, la solidarité, la fraternité, l'humain avec l'impossibilité de faire société. Il diffère du populisme politique des partis extrêmes, mais n'est pas sans lien avec lui. Le populisme politique tente de récupérer ces colères et de les radicaliser. Il en résulte de ce fait un risque pour l'État de droit et donc les droits humains.

Certains sociologues, philosophes, psychanalystes ou journalistes analysent la responsabilité des **réseaux sociaux** à cet égard. Certes il ne s'agit pas de méconnaître ce que les réseaux sociaux apportent en communication, mais ils contribuent aussi à enfermer l'individu dans son système de certitudes et permettent par l'anonymat des attaques personnelles. Trop souvent l'espace numérique n'est pas utilisé pour débattre, mais pour s'illustrer et s'affronter. Le séparatisme numérique représente un mal certain en fonctionnant sur un mode de réseaux qui ne rassemblent que des semblables (comme l'épisode dramatique de la Tour de Babel). Chacun y cherche à rencontrer un lointain semblable, plutôt qu'un prochain différent.

Pourquoi l'ACAT est-elle concernée ?

Tout d'abord elle constate que ce néo-populisme, qui se manifeste par des poussées de haine et de violence à l'égard des autorités ou de l'autre différent, conduit à des atteintes aux droits humains, pouvant prendre la forme de harcèlement, de traitements cruels, inhumains ou dégradants et même de tortures. Un monde Tortionnaire, dernière édition de l'ouvrage de l'ACAT, en apporte clairement l'illustration, notamment par ce qui se passe dans les prisons. Les 13 exécutions décidées par Trump entre juillet 2020 et janvier 2021 en sont aussi un triste exemple.

Ainsi l'ACAT est concernée à plusieurs titres :

- Elle combat la peine de mort et les traitements cruels, inhumains, ou dégradants, qui déshumanisent l'être humain.

- Son action vise à révéler la vérité que d'autres cherchent à cacher : il s'agit bien de démasquer le mensonge.

- Sur un plan plus politique, elle est persuadée que cet hyper individualisme est une menace pour « le vivre ensemble » dans notre pays et la démocratie.

Le combat de l'ACAT se fonde sur la Parole de Dieu

Nous croyons que Dieu est un Dieu vigilant *(Jr. 1,12)* et qu'Il nous établit comme guetteurs *(Ez. 33,7).* Jésus nous appelle à Le suivre *(Luc 9,23)* en plaçant le commandement d'amour au-dessus de tout autre *(Mat.22,39 et 25,40)*

C'est ce commandement qui doit inspirer notre rôle de citoyen dans la cité : l'appel à la fraternité, le souci de construire avec les autres un monde où chacun ait sa place et parallèlement de renoncer à toute forme d'hyper individualisme destructeur qui risquerait de porter atteinte à l'État de droit.

L'ACAT lance un appel

L'ACAT pense opportun de lancer un appel à la vigilance à destination de tous les chrétiens de France et de leurs ministres : un appel visant à mettre en garde et à alerter sur les formes de néo-populisme évoquées plus haut, qui peuvent mettre en péril nos convictions, notre mode de vivre ensemble dans la fraternité. Cette vigilance, nécessaire au nom de notre foi sur ce qui se passe dans le monde, touche aussi la vie interne de nos Églises, et nous avons à nous interroger dans ce domaine. Il ne s'agit pas d'un Manifeste, ni d'une Déclaration moralisatrice portant jugement ou mettant en cause tel ou telle, mais d'un **Appel qui se veut prophétique**, c'est-à-dire une parole qui interpelle chacun d'entre nous.

ACAT-France (commission *Théologie* et groupe *Sensibiliser les Eglises*, 13/09/2021)

PRÉSENTATION
DE L'APPEL À VIGILANCE AU COMITÉ DIRECTEUR
DE L'ACAT-France

C'est à la suite d'un vœu d'une région de l'ACAT que la commission « *Sensibiliser les églises* » s'est mise à réfléchir sur un certain nombre d'évolutions actuelles qui représentent un danger pour la qualité humaine de nos sociétés.

Il se trouve également que depuis plusieurs années, une autre commission de l'ACAT, « *Réflexions sur la torture* » avait déjà travaillé sur l'acceptabilité croissante de la torture et de la peine de mort dans le climat social actuel, comme l'avait révélé le sondage que l'ACAT avait fait effectuer en 2015 sur cette question. **Et c'est l'axe central du dernier rapport « Un monde tortionnaire » paru en juin 2021.**

Le CODI a décidé d'émettre cet appel à vigilance adressé à nos églises, et au-delà, à notre société, et cela, parce que, nous, à l'ACAT-France, sommes particulièrement bien placés pour mesurer les effets négatifs de ce climat social à partir de notre point de vue sur la torture et la peine de mort.
Cela nous fait constater que tous ces traitements cruels, inhumains, dégradants posent de moins en moins de problèmes, sont de plus en plus tolérés et même considérés par beaucoup comme nécessaires : cela ne peut pas ne pas nous alerter sur cette mentalité croissante et sur les dangers globaux qu'elle recèle, bien au-delà du seul cas de la torture, quant à l'ensemble de notre façon de vivre et de construire notre société.

Nous constatons autour de nous des refus, des positions complètement opposées aux nôtres à l'ACAT-France et nous ne pourrons obtenir davantage d'adhésions à notre combat que si l'ensemble du climat change. Cela d'autant plus qu'un certain nombre de personnalités politiques n'hésitent pas à jouer sur cette mentalité, sur les peurs, pour proposer une société de plus en plus égoïste où la liberté, l'égalité et la fraternité sont approuvées, mais pour nous, pas pour les autres.

Nous constatons que ce modèle social qu'ils nous proposent et que beaucoup de gens approuvent est exactement à l'opposé de ce royaume de Dieu que le Christ nous invite à vivre et qu'il est venu essayer de semer parmi nous pour le faire grandir.

Trois points

Voir quelles sont ces tendances croissantes et leur lien avec l'acceptabilité de la torture et de la peine de mort, (1 et 2), puis insister sur notre responsabilité prophétique en tant que chrétiens. (3)

Article premier de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme :

Il est significatif de constater que l'on cite fréquemment la première phrase de cet article : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* », mais pratiquement jamais la deuxième phrase : « *Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* »
Nous sommes de plus en plus conscients de nos droits, de mes droits à moi, en oubliant la responsabilité et le devoir que cela entraîne les uns envers les autres dans cet esprit de fraternité.

Une des raisons principale de ce mouvement d'individualisme croissant exacerbé vient des **disparités socio-économiques croissantes. L**es droits civiques et politiques sont une chose, mais ce n'est pas suffisant pour le quotidien de la vie des gens ; les droits économiques, sociaux et culturels sont structurels.

La consommation est devenue la préoccupation quotidienne de beaucoup de gens, surtout dans une société qui est devenue de plus en plus une société de consommation (et la préoccupation de pouvoir offrir quelque chose à ses enfants et petits-enfants). Les inégalités sont devenues de plus en plus criantes et créent une profonde frustration.

La première cause profonde de ce qui se passe aujourd'hui, cet hyper-individualisme, c'est cette société d'injustice et d'hyper-consommation. Cela provoque un sentiment d'injustice.

Mais il y a aussi un sentiment fort d'insécurité lié au **contexte actuel de la mondialisation,** les migrations et l'insécurité que cela entraîne, au moins psychologiquement. Nos villes sont multiethniques, multireligieuses, multiculturelles, et beaucoup de ces étrangers, nous dit-on, sont des terroristes en puissance, on nous le répète tous les jours.

Insécurité, peur, l'ennemi potentiel est là, tout près. Face à cette peur, il y a un besoin croissant de sécurité, de murs de protection.

Cette mondialisation, source d'insécurité est aussi renforcée par internet et les réseaux sociaux. Sur Internet, très souvent, on cherche à rencontrer notre lointain semblable plutôt que notre prochain différent. Il y a une nécessité urgente à l'humaniser, à apprendre à s'en servir humainement. C'est très souvent un lieu de violence, de déshumanisation. C'est comme si les barrières avaient sauté, dans un climat général d'affirmation de soi.

Cependant, cette réalité humaine d'hostilité à l'égard de « *l'autre* », on la trouve à toutes les époques et c'est tout l'enjeu des structures sociales, politiques que d'arriver à les encadrer de façon à permettre une vie sociale organisée avec un minimum de justice, d'équité et de solidarité.

Marc Crépon (dans le rapport de l'ACAT-France sur la torture dans le monde) parle du plaisir/désir de meurtre en chacun de nous, dans notre nature humaine. Pour nous y faire renoncer, il faut offrir des compensations, et c'est tout le travail de la société.
Si la société ne l'offre pas, il suffit d'un rien pour que l'appel à la violence reprenne tous ses droits.

C'est ce qui s'est passé avec les gilets jaunes. Beaucoup de gens sont venus manifester pacifiquement avec les gilets jaunes. Mais parce qu'il y avait un certain nombre de casseurs qui étaient venus délibérément pour la violence, un certain nombre de gens se sont laissés entrainer et ont pris plaisir à casser, alors qu'ils n'étaient pas venus dans cet esprit-là.

Montée actuelle des néo-populismes :

Ils sont dus d'un côté dans les classes populaires à un sentiment profond d'injustice des gens qui se sentent laissés sur le bord du quai pendant que le train passe, exclus, alors que les générations précédentes avaient, elles au contraire, connu une certaine ascension sociale. Ceux qui votaient, dans les années 60, 70 pour le parti communiste ou l'extrême gauche, votent aujourd'hui FN/RN.
Les mouvements populistes vont chercher les gens qui sont dans les classes les plus défavorisées.

Et de l'autre côté, dans d'autres classes sociales, cette montée du néo-populisme s'appuie (très différemment) sur la peur de l'ennemi, la peur de l'autre, l'ennemi qui complote notre destruction.

Les mouvements populistes qui se développent en Europe (et exercent le pouvoir ailleurs, Trump, Bolsonaro, Duterte, Orban …) construisent leur assise sur cette double situation, l'injustice et la peur, avec une surenchère permanente d'outrances verbales qui empoisonnent la vie politique.

Ce phénomène de société a un rapport direct avec la torture. Cette culture de la peur et de la peur de l'ennemi, l'autre, le tout autre devient potentiellement un homme à exclure, à expulser, y compris de l'humanité, et cela éveille en moi, non seulement le désir de le tuer, mais plus profondément, le désir de le détruire par des traitements cruels, inhumains, dégradants pour lui faire comprendre jusque dans sa chair qu'il ne mérite pas d'être traité en être humain. Je réduis l'autre à une chose.

Si donc l'ACAT-France est légitime à lancer cet appel à la vigilance face à ces courants populistes, c'est parce que ces courants disent à haute voix, justifient et encouragent le regard déshumanisant sur l'autre et c'est ce regard qui justifie les pratiques inhumaines, pratiques qui sont en train d'envahir nos prisons, de nous envahir nous-mêmes.

Il est important de comprendre l'enjeu qui est derrière l'acceptabilité de la torture et de la peine de mort : cela concerne notre conception de l'humanité.

Il y a en effet deux façons de regarder l'humanité :
Ou bien :
⇒ Fondamentalement, nous pensons que l'être humain est habité par le mal et par la violence et avant tout, « *l'homme est un loup pour l'homme* », donc il faut se défendre.
Ou bien :
⇒ Chez l'être humain, le besoin fondamental est un besoin de reconnaissance, le besoin pour chacun d'avoir sa place au milieu des autres, d'exister pour les autres, à la fois exister aux yeux des autres et au service des autres, et ce besoin fondamental on le trouve y compris chez ceux qui font preuve de violence.

Le type de regard que nous portons sur l'autre va être quelque chose de fondamental en termes d'humanité. Il va déterminer mon attitude à son égard : soit je le vois d'abord comme une menace dont il faut me protéger, soit d'abord comme quelqu'un qui a besoin de ma fraternité comme j'ai besoin de la sienne.

Notre responsabilité prophétique en tant que chrétiens

C'est la raison de l'Appel à la vigilance lancé par l'ACAT : ne pas laisser se détruire cette capacité essentielle de reconnaître notre humanité mutuelle, quelles que soient nos différences. Cette façon de voir d'abord l'autre comme notre prochain. C'est cela qui est rappelé sans cesse par la parole de Dieu.

Cet Appel à vigilance s'adresse d'abord à nos églises pour qu'elles le répercutent, à leur tour dans l'ensemble de la société en partant de ce que le Christ nous dit de notre prochain.
Car la question que pose notre société, que pose notre individualisme, que pose la mondialisation, c'est justement celle-là : qui est mon prochain ? (cf. l'article de la Commission Théologie dans le Rapport).
Et c'est la question que pose le docteur de la Loi à Jésus : « *tu aimeras ton prochain comme toi-même,* oui – mais qui est mon prochain ? »

Qui est mon prochain ?

Dans l'évangile du *Bon Samaritain*, c'est celui dont je vais **me faire** le prochain.
Dans la parabole, c'est un étranger, un Samaritain, des gens avec lesquels les Juifs n'ont pas de relations, qui se fait le prochain de celui qui a besoin d'aide.
A moi donc de décider de qui je vais me faire le prochain, et quel regard je vais porter sur « *l'autre* » : ennemi ou prochain ?
Voilà notre responsabilité en tant qu'Eglises, aujourd'hui, responsabilité prophétique : œuvrer à changer notre regard sur les « *autres* », pour les voir non d'abord comme porteurs de violence, mais d'humanité. Une responsabilité prophétique à la suite du Christ, qui est venu non pour juger mais pour guérir notre capacité de fraternité.

Il faut œuvrer à changer ce regard sur l'autre, ne pas le voir comme un autre, ni comme un ennemi potentiel, mais comme « *mon prochain* ».

Et nous ACAT-France, nous voulons dire à nos églises notre responsabilité commune dans la ligne de la fonction prophétique qui est celle de tout baptisé, prophète avec le Christ et dans le Christ, le Christ qui vit et exerce sa fonction prophétique, pas pour juger, pas pour condamner, mais pour réveiller et pour guérir cette capacité qui est la nôtre de solidarité et de justice.

Donc, il ne s'agit pas pour nous, pour l'Eglise de juger de haut les dérives de notre société, mais d'essayer de toucher les cœurs et de guérir et d'abord les nôtres propres dans nos églises, particulièrement dans l'Eglise catholique, en raison du lien structurel entre le catholicisme et la France (« *Catholiques et Français toujours* », chante-t-on dans nos églises). Mais on trouve cela dans toutes les religions : entre pouvoir religieux et pouvoir politique, il y a toujours la tentation d'une alliance : « *le trône et l'autel, le sabre et le goupillon* ». Même si la laïcité a beaucoup changé les choses, cela reste ancré dans notre mémoire, et se réveille devant la peur de l'autre.
Alors que le Christ nous ouvre, lui, ce royaume de Dieu où « *il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni l'homme ni la femme, mais où nous serons tous un dans le Christ* ».

Le Christ nous invite à faire venir le royaume de Dieu qui est ouvert à toutes les nations qui sont sous le ciel. Il est à venir, mais en même temps il peut être déjà là (pas encore, et déjà là), et notre responsabilité prophétique, en tant que chrétiens, c'est d'aider ce royaume de Dieu à commencer à venir dès maintenant en avertissant et en semant.

Avertir (à la suite des prophètes bibliques), dire et redire que nous faisons notre malheur à tous, parce que le mal entraine le mal et conduit la société à des violences qui ne vont faire que croître et la détruire.

Avertir, mais aussi semer et soigner ce qui pousse déjà du royaume de Dieu parmi nous et particulièrement les relations concrètes au quotidien entre personnes d'origine, de religion, de culture, de langues différentes. Tout ce qui permet, au quotidien, de s'apprécier mutuellement par-delà les différences.

Par Gabriel Nissim

FICHES DE LECTURE — Eléments complémentaires de réflexion

QUEL RAPPORT, OU PAS, ENTRE FOI ET POLITIQUE ?

Fiche biblique : *Actes 16, 24-40*

Certains chrétiens contestent la légitimité des paroles et des actions de l'ACAT, dans la mesure où elles touchent, inévitablement, au champ socio-politique (voir l'*Appel à vigilance*). Ils considèrent que la mission des chrétiens doit demeurer d'ordre strictement spirituel.

Un texte du livre des Actes (16, 16-40), peut contribuer à enrichir la réflexion sur cette question.

Introduction

Replacer ce texte dans son contexte en lisant les versets qui précèdent 16, 1-15.

- *Repérer les personnages qui sont mis en route ou transformés par l'Évangile.*
- *Quels rôles jouent-ils*
- *Dans quels lieux se passent les différentes scènes ?*
- *Ces endroits relèvent-ils du privé, de l'individuel, du public. Quelle action se passe en chacun d'eux ?*
- *Quelles sont les conséquences pour le sujet et son environnement ?*

1 Une femme libérée et un ordre social bousculé (Actes 16, 16-24)

L'Évangile que Paul a reçu au plus intime de son existence va maintenant résonner dans la vie d'une autre personne qui va en être transformée.

- *De quelle nature est le message initial de Paul ? Spirituel ? Social ?*
- *De quoi libère-t-il la servante ? Son action vous paraît-elle répréhensible ou dangereuse ? Représente-t-elle un acte « politique » ?*
- *Quelles sont les conséquences de cette libération au plan personnel et/ou social ?*
- *Quels reproches et quelles réactions va susciter son action ?*
- Quelles sont autour de nous les formes d'aliénation et de possession de nature idéologique, politique, religieuse, économique… ?
- Quelles sont les idoles « familières » qui tissent au quotidien les liens de nos servitudes ?
- Voyez-vous dans cet épisode des analogies avec des situations présentes ? Lesquelles ?
- Qui sont ces « *autres* » différents qui, dans notre Église ou notre société, cristallisent les peurs et les haines à leur égard ?

2. Des prisonniers remis en liberté *(Actes 16, 25-34)*

Paul et Silas paient le prix de leur témoignage. Pourtant, au moment où leur parole est désarmée, enfermée entre les quatre murs d'une prison, ils vont encore déclencher une situation inattendue.

- *Comment considérez-vous leur attitude ?*
- *Quelles raisons entraîner leur libération ?*
- *Quelles suites va-t-elle avoir ?*
- *S'agit-il d'expériences strictement personnelles ? Ou bien ont-elles aussi une dimension sociétale. Laquelle ?*
- A quelles autres situations, dans l'histoire ou dans l'actualité, vous fait penser cet épisode ?
- Connaissez-vous aujourd'hui des exemples analogues où l'Évangile, proclamé dans des situations et des lieux inattendus, entraîne une libération physique, une conversion, voire la subversion de structures oppressives ?

3. Les « *bavures* » ne datent pas d'aujourd'hui *(Actes 16, 35-40)*

Considérant Paul et Silas comme des étrangers, les magistrats les ont fait flageller en public et emprisonner, sans respecter le droit attaché à leur citoyenneté romaine

- *Quelle est l'attitude des magistrats quand ils s'en rendent compte ?*
- *Quelle est l'exigence de Paul ? Vous paraît-elle légitime ?*
- *Est-ce une forme de contestation du pouvoir juridique ou politique ?*
- *Comment réagissent les autorités ?*
- Quelles situations d'injustice, d'atteinte à la dignité humaine, de violation des droits de l'homme, de menaces sur l'environnement, appelleraient des chrétiens une attitude analogue à celle de Paul
- Sous l'éclairage de ce texte, jusqu'où les chrétiens peuvent-ils aller dans leur opposition aux autorités humaines légitimes ? Dans quelles circonstances et à quelles conditions ?

Pour finir : que dit cet épisode du lien possible entre la foi et le politique et de ses différentes modalités ?

FOI ET POLITIQUE

SELON LA BIBLE ET LES TRADITIONS CHRÉTIENNES

Le rapport de la foi à la politique est souvent interrogé à partir d'une crainte : celle d'une instrumentalisation ou d'une contamination de la foi par la politique, mettant en péril l'unité des communautés ; ou celle d'un renforcement du pouvoir des Églises, au péril des émancipations modernes, de la liberté de pensée et d'expression. L'engagement des chrétiens en politique est donc toujours matière à débat, dans les Églises comme dans la société.

Les traditions, protestantes, orthodoxes ou catholiques s'accordent sur *certains principes communs* reçus des Écritures lues à la lumière du Christ. Elles affirment la nécessaire distinction du politique et du religieux (« *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » ! Marc 12, 17*), mais cherchent aussi à articuler les deux : l'espérance apportée par le Christ, la venue du Royaume, ne peut pas être réduite à une utopie politique, mais elle rejaillit sur tous les aspects de la vie sociale. L'articulation de la foi et du politique est pensée à partir des fondamentaux de l'Amour divin, de l'*agapè* enveloppant le monde et les êtres qui l'habitent, et de la dignité de tout humain, créé à l'image de Dieu et racheté par le Christ. Lorsque les comportements des responsables politiques ou lorsque les institutions blessent la considération due à tout individu ou à tout groupe humain en vertu de ces fondamentaux de la foi chrétienne, les Églises estiment de leur devoir de s'engager contre l'injustice. Telle est la motivation des chrétiens lorsqu'ils s'opposent dans un mouvement œcuménique comme l'ACAT-France aux traitements cruels, inhumains ou dégradants, en particulier la torture, souvent voulus ou tolérés par les États. Plus largement, les chrétiens veulent témoigner publiquement de leur foi en l'Amour de Dieu pour l'humanité dans le service, la coopération en faveur du bien commun et de la solidarité, surtout à l'égard des plus pauvres et des plus vulnérables *(« ce que vous aurez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » Matthieu 25, 40*).

L'histoire a conduit chaque tradition ecclésiale à des différences de formulations et d'accents dans la pensée du rapport entre foi et politique.

Les théologies protestantes tiennent de la Bible tant le refus de sacraliser le pouvoir que la reconnaissance de la légitimité des autorités civiles. Elles insistent sur la différence et même la tension entre la sphère politique et la sphère de la foi, sur la liberté du croyant comme sur l'autonomie du politique. Les protestants sont attachés à la laïcité de l'espace public, qui permet l'interpellation libre et mutuelle du politique et du religieux, une laïcité qui n'est pas relégation des religions dans l'espace privé, mais garantie de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes.

Dans les Églises orthodoxes et l'Église catholique, la hiérarchie a élaboré à partir de la tradition une doctrine commune définissant les normes du rapport de la foi et de la politique. Dans le monde orthodoxe, la notion de la « symphonie » des pouvoirs commande la réflexion : l'Église et l'État œuvrent ensemble en faveur du bien commun et contre les injustices. L'amour du prochain implique celui de son peuple et de sa famille. Les Papes et le concile Vatican II ont accepté le principe de la séparation de l'Église et de l'État, rappelé l'importance et la noblesse du politique, reconnu l'autonomie du monde profane, qui cependant ne doit pas se fermer à Dieu, et que les chrétiens doivent imprégner de l'esprit des béatitudes évangéliques. Ils ont appelé à défendre la paix internationale et civile, les droits humains et ceux de la famille, la liberté religieuse, l'option préférentielle pour les pauvres, et se sont désormais prononcés pour l'abolition de la peine de mort.

Gilles Berceville

DIFFUSION DE L'APPEL À VIGILANCE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens a eu lieu du **18 au 25 janvier 2022.**

C'est au Conseil des Églises du Moyen-Orient qu'il a été demandé de choisir et d'élaborer le thème. Ce ne fut pas une démarche simple (p. 11) mais un choix qui, à travers la thématique des mages, met en évidence l'identité des chrétiens d'Orient « *plutôt comme des fils de lumière qui ont beaucoup à offrir* » au cœur même de leur témoignage courageux là où ils sont menacés et éprouvés. La semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2022 est une culture de la paix, fortement encouragée par la pacification des relations interconfessionnelles. C'est l'occasion de s'engager dans la foi pour que les barrières entre les Églises continuent à tomber.

Allant dans le même sens, **l'Appel à la vigilance de l'ACAT-France** vis-à-vis de ce qui déshumanise et porte atteinte au vivre-ensemble est une initiative œcuménique soutenue par le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CÉCEF) qui a décider de le diffuser aux Églises (*Voir revue Unité des chrétiens, n°204 – octobre 2021*).

En effet, l'Appel à vigilance, attire l'attention des chrétiens – et des non-chrétiens – sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le vivre ensemble et la fraternité dans notre pays.

En tant que chrétien engagé, que pourriez-vous faire pour le diffuser ?

En milieu confessionnel :

- Dans le même esprit qu'un café philo, organiser des cercles de prières et de paroles;
- Proposer la diffusion du texte de l'Appel sur le site internet de votre paroisse (groupes) et du diocèse (correspondants départementaux);
- Rendre disponible l'Appel à vigilance sur les présentoirs à l'entrée des lieux de culte;
- Distribuer l'Appel aux fidèles les jours de culte;
- Demander à présenter l'ACAT-France comme association œcuménique de défense des droits humains, et succinctement la vision de l'Appel à vigilance à l'assemblée des fidèles;
- Ne pas oublier de préparer une table de presse avec : les derniers communiqués de l'ACAT-France, des numéros de *Humains*, des appels du mois, des dépliants qui présentent les mandats et moyens d'action de l'ACAT-France, des bulletins de soutien et d'adhésion. (contact : franck.hurel@acatfrance.fr).

Unité des Chrétiens
documentation et informations œcuméniques

Dans les lieux non-confessionnels et publics :

- Organiser un café philo.

Le Pôle vie militante, vous propose un support didactique pour aider à mener la construction des débats lors de vos éventuelles interventions, afin de mieux expliciter le texte et vous apporter :

⇒ Les axes prioritaires avec un argumentaire des fondements pour conduire des échanges lors des interventions

⇒ Des propositions de questions sous-jacentes que relève ce texte, afin d'ouvrir aux échanges et à la réflexion.

Vous trouverez sur les pages suivantes une proposition de vulgarisation de l'appel à vigilance plus globalement sur l'axe de la fraternité.

Vous pourrez télécharger le document (4 pages) incluant *l'Appel à vigilance, Pour un appel au mieux vivre ensemble* (sous le corollaire de *la Fraternité)* et des questions pour animer les échanges en cliquant sur le lien suivant :

Téléchargez le document (incluant l'Appel à vigilance)

Des raisons pour agir avec l'ACAT-France : L'Appel à vigilance

Suite à la réunion d'échanges du samedi 5 février après-midi autour de *l'Appel à vigilance* lors du VIVRACAT 2022, des propositions d'action ont été énoncées. Il s'agit de pistes d'actions concrètes pour agir avec *l'Appel à vigilance* : le faire connaître, interpeller, sensibiliser. Nous les partageons avec vous de manière succincte pour vous permettre d'*agir* avec votre équipe d'animation régionale, votre groupe, ou dans votre paroisse.

PISTES ET ACTIONS CONCRÈTES PROPOSÉES PAR ET POUR LES ADHÉRENTS

Chaque mois, l'appel du mois est un appel à la fraternité en acte. ***Diffuser l'Appel à vigilance en même temps que l'appel du mois, c'est joindre le théorique au pratique.*** Aussi, il est possible en ce qui concerne la diffusion au niveau local, qu'elle soit faite par la paroisse elle-même, avec une intro "*Focus*" ; et un contact local. Il faudrait aussi ***le proposer aux mouvements et associations comme le CCFD-Terre solidaire, ACI... avec lesquels les synergies sont évidentes*** ; cela permettrait d'échanger, le mettre à l'étude et le diffuser davantage.

Ainsi, **le groupe d'Angers publiera une page « *Appel à la Vigilance* » sur le site du diocèse d'Angers**. Cette information a été donnée lors de la célébration de la semaine de l'unité des chrétiens. En tant que membre de l'ACAT, il est possible de faire publier sur le site du diocèse (qu'on soit catholique ou protestant ou orthodoxe : c'est de l'ACAT-France, association chrétienne œcuménique qu'il s'agit) …

Lors de la Semaine de l'unité des chrétiens, qui a permis de diffuser *l'Appel à vigilance*, voici des actions qui ont été organisées localement pour interpeller les chrétiens :

- L'ACAT Libourne a interpellé les chrétiens lors de la célébration œcuménique le week-end du 20 janvier. A l'intérieur de la brochure du déroulement de la célébration, le prêtre avait inséré en recto-verso le communiqué de presse sur « *La personne et le vivre-ensemble en danger* » (appel à vigilance).
- L'ACAT-Angoulême-Barbezieux a présenté L'Appel à vigilance d'abord à Chevanceaux le 18 janvier puis le 20 janvier à Barbezieux (Sud Charente). Au cours de belles et émouvantes célébrations, des adhérents ont présenté l'ACAT-France à l'assemblée et distribué l'Appel à la vigilance qui a été bien reçu.
- ACAT Limoges : *L'appel à vigilance* paraitra dans le numéro de mars de la revue diocésaine *Le Sillon.*
- A Massy (91) : Présentation et distribution lors de la célébration pour l'unité des chrétiens, le 21 janvier.
- A Grézillac (EAR 12, en Gironde) : Présentation et distribution lors de la célébration pour l'unité des chrétiens avec le pasteur de Libourne et le prêtre des Graves.

- ACAT Angers : Célébration œcuménique et distribution de l'Appel à vigilance; de même à une réunion ACI à Angers.
- ACAT Morlaix : avec l'assentiment des trois pasteurs, qui en avaient pris connaissance en avance, l'*Appel à vigilance* a été présenté lors de la célébration et distribué à 70 personnes.

Certains groupes ont des difficultés dans la possibilité de présenter ne serait-ce que les appels du mois. Des groupes ACAT sont ignorés par certaines paroisses qu'elles accueillent pourtant en leur sein. Les réunions ou activités ne sont pas signalées parmi celles des mouvements ou associations. Pourtant, l'ACAT figure bien (dans certains cas) sur la page du site du diocèse et ses membres participent à plusieurs groupes inter-mouvements au niveau du diocèse.

Toutefois, ce qui semble important c'est la question de la présentation et de l'accompagnement de ce texte d'appel à vigilance.

♦ **Pourquoi donc ne pas proposer d'insérer *l'Appel à vigilance* dans les revues diocésaines qui sont distribuées dans les paroisses ?**

Aussi, au niveau des paroisses, on pourrait donc commencer par celles a priori plus ouvertes, avant le plus difficile.

Il faudrait pouvoir mieux se recentrer collectivement...en ouvrant des moments de dialogue, pas seulement en diffusant unilatéralement une information. ***L'Appel à vigilance*** **est un *"cri de prise de conscience"* ; nous appelons ceux qui l'écoutent à chercher eux aussi les outils, les prolongements, les applications, avec ou sans nous.**

♦ Il faut utiliser les écrits, mais rien ne vaut le contact direct : **la parole, en évoquant l'esprit pour parler juste, des idées pour les groupes pour réfléchir ensemble** aux situations que décrit *l'Appel* et à la réponse que nous pouvons apporter dans de telles situations. Ainsi on peut travailler sur ***les peurs*** qui sont le ressort du rejet de ceux qui sont différents. Ecouter les personnes exprimer leurs peurs....En effet, ce phénomène ne date pas d'hier... (Voir les élections en 2002 !) ; on a vu un village rural qui n'a aucun migrant et qui a voté à plus de 20 % pour le RN. (Hervé le Bras été un pionnier de la cartographie de l'immigration; son travail permet de documenter le paradoxe entre le vote d'extrême droite et la densité des populations issues de l'immigration).

♦ **Travailler sur *Le rapport à l'autre***. Il est aussi il est possible de s'inquiéter du manque d'intérêt **pour les relations œcuméniques,** marque de l'Eglise comme ne pouvant être sans un rapport à l'autre différent.

- Proposer le texte aux radios chrétiennes francophones (RCF).

- Penser à faire passer le texte aux commissions ou associations de dialogue chrétiens/juifs/musulmans, qui portent aussi cette problématique.

Par exemple: le groupe ACAT du Val Maubuée fait partie du Pôle missionnaire du Val Maubuée, qui a constitué une équipe « solidarités » regroupant des mouvements liés à la solidarité au sein de ce pôle. Au sein de ce pôle, tous les évènements de chaque mouvement sont présentés. Il sera donc possible d'organiser une présentation de *l'Appel à vigilance* et donc d'en faire une diffusion large.

♦ **Sensibiliser les jeunes :**

- Pourquoi ne pas passer par les aumôneries des lycées et les pastorale des jeunes ?
- Prévoir aussi de présenter les textes aux groupes bibliques universitaires.

♦ **On peut aussi communiquer cet appel à d'autres organisations de défense des droits humains, non confessionnelles**. Cela a été fait par exemple avec *Amnesty International section d'Ariège*. Cela a reçu un très bon accueil. Ils ont dit mener eux aussi une réflexion assez proche.

Recommandation : ne pas reprendre trop simplement les évolutions des statistiques volatiles des *Français qui sont pour la peine de mort, la torture, contre les migrants,* car ce serait de fait valider ces statistiques tout à fait contestables. Il faut analyser plutôt que répéter. N'hésitez pas à réagir sur les médias lorsque les journalistes laissent entendre que la torture, la peine de mort, le racisme sont des idées banales et normales

APPEL À VIGILANCE

LA PERSONNE ET LE VIVRE-ENSEMBLE EN DANGER

PISTES DE RÉFLEXION FONDÉES SUR LES AXES PRIORITAIRES DU COMBAT DE L'ACAT-FRANCE

POUR VIVRE ENSEMBLE : LA FRATERNITÉ

La fraternité, un pilier fondamental du combat de l'ACAT-France

LA FRATERNITÉ DANS LA DEVISE FRANÇAISE

Le nom « ***fraternité*** » tire son origine du latin « *frater* » *(du lat. fraternitatem, de fraternus,* fraternel, dérivé de *frater*, frère. ... Par extension, la notion de ***fraternité*** désigne un lien entre les membres d'une même famille puis d'un ensemble d'humains.

Aux termes de l'article 2 de la Constitution « ***Liberté, égalité, fraternité*** » est la devise de la République française. Il en ressort que la fraternité est un principe à valeur constitutionnelle. La Constitution se réfère également, dans son préambule et dans son article 72-3, à l'*« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité* ». Choisie en 1848 sous la IIe République, elle s'inspire des principes de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Cette devise, qui orne les bâtiments publics, rappelle à tout individu, tout citoyen, qu'il doit s'y référer dans tous les lieux publics et dans ses relations **avec tous ceux qui vivent dans la cité.**

Ainsi, par exemple, il découle du principe de fraternité que la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national ne peut donner lieu à des poursuites pénales. *(Voir Décision du Conseil constitutionnel n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018 - M. Cédric H. et autres [Délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger] JORF n°0155 du 7 juillet 2018, texte n° 107 ; rendu public le 6 juillet 2018, et la plaidoirie de M° Henri Leclerc sur la fraternité*). Voir en ce sens l'Appel du mois de septembre 2020 en soutien à Cédric Hérou. En effet, toute aide à un étranger en cas d'aide au séjour irrégulier pour tout acte purement humanitaire n'ayant donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte, « *et consistant à fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinées à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci.* » confère une immunité pénale à toute personne physique ou morale ayant apporté une telle aide à un étranger.

L'ACAT-France refuse de fermer les yeux sur la tragédie de ceux qui demandent l'asile pour échapper à l'horreur et dénonce toute atteinte portée à ce devoir de protection et d'accueil de celui qui est en danger.

VIGILANCE : ouvrez les yeux !

Pour comprendre l'asile : http://www.acatfrance.fr/comprendre-droit-asile

LA FRATERNITÉ DANS LES DROITS HUMAINS

La devise française s'inspire des principes de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

L'article 1er de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 énonce : « Tous *les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de* ***fraternité.*** **»** La fraternité est indiscutablement un principe universel. La fraternité s'oppose à l'individualisme ou encore, l'hyper individualisme qui s'affirme de plus en plus dans notre société.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme poursuit : « *Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.* »

Alors que la plus haute aspiration de l'humain est de vivre en paix, vivre en paix avec les autres (ce que la déclaration des droits de l'Homme qualifie de **droit inhérent à la nature humaine**), des actes de violences, voire de barbarie, viennent entacher inéluctablement ce **vivre ensemble**.

Considérant que dans cette charte, **les peuples des Nations Unies (dont la France) ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'humain, dans la dignité et la valeur de la personne humaine**, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de **meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande** ; le respect universel et effectif des droits humains et des libertés fondamentales doit être garantis non seulement par la loi de notre Etat, mais surtout ne doit pas être entravé d'actes qui font obstacle à l'idéal commun (universel) à atteindre par tous les peuples et toutes les nations, afin que tous les individus et tous les organes de la société, aient cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés (...), sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

L'ACAT-France, c'est l'histoire d'un combat passionné pour la dignité de la personne humaine. C'est l'histoire d'un refus. Celui de la destruction de l'homme par l'homme.

VIGILANCE : Convaincre la société, parler autour de soi, informer, éduquer, sensibiliser votre entourage contribue à faire avancer ce combat et faire changer les mentalités

AGISSEZ AVEC L'ACAT-France !

LA FRATERNITÉ DANS LA BIBLE

« ***Frères*** », c'est le vocable par lequel Paul, dans ses lettres ou épîtres dans la Bible, s'adresse le plus souvent à ses contemporains.

En Matthieu (22:36-40), un scribe demande à Jésus : *« Maître, quel est, dans la Loi, le commandement le plus grand* ? » Jésus lui répondit : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est là le commandement le plus grand et le plus important.* ***Et il y en a un second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*** *Tout ce qu'enseignent la Loi et les prophètes est contenu dans ces deux commandements*. »

Jean (13:34-35) précise par ailleurs ces paroles de Jésus *« Je vous donne un commandement nouveau: Aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples,* ***si vous avez de l'amour les uns pour les autres****. »*

En résumé, le Christ invite ceux à sa suite, **à vivre ensemble, en toute fraternité.** L'amour pour Dieu et l'amour de son prochain : voilà ce qui fait foi de notre vie de chrétienne. L'amour est l'accomplissement de la loi : l'amour comme la charité. L'amour pour le prochain est la preuve de l'amour pour Dieu. Pour Jésus, l'amour de Dieu et l'amour du prochain se confondent. Il va plus loin dans le texte de ***Matthieu 25-46***, lui le Fils de l'Homme, l'autre, le prochain, l'individu que nous côtoyons tous les jours sans le voir dans la cité :

31 « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs :il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche.

Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : **"Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !"**

Alors les justes lui répondront : « **Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu… ? tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ? tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ? tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? tu étais nu, et nous t'avons habillé ? tu étais malade ou en prison… Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?** »

Et le Roi leur répondra : « **Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »**

Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : "Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges. Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité."

Alors ils répondront, eux aussi : "Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?"Il leur répondra : « Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. » Et ils s'en iront, ceux-ci au châtiment éternel, et les justes, à la vie éternelle. »

C'est l'affirmation de l'identité qui existe entre Jésus-Christ et le prochain. Au cœur de la vie et de la foi chrétienne, tous les commandements, l'amour ou charité que nous a enseigné Notre Seigneur Jésus-Christ, se résume dans des actions portées dans le texte de Matthieu 25. La religion chrétienne n'est pas un ensemble d'idées issues de l'enseignement de Christ, mais une pratique de cet enseignement. C'est certes une relation avec Dieu, mais aussi avec le prochain, dans le respect des commandements de Dieu. La transgression des commandements fait obstacle au ***« vivre ensemble »*** et plonge l'humain dans la solitude et la peur. Or, la peur suscite une réaction de défense qui engendre souvent la violence. Que devient alors humain ? C'est alors que la question nous est posée : **« Qu'as-tu fait de ton frère ? » (Gn 4,1-12)**

L'ACAT-France refuse et combat la peine de mort qui est une violation du droit à la vie et une peine cruelle, inhumaine et dégradante. Ce combat est universel. En mémoire de la Passion du Christ qui a enduré l'horreur de la torture et de l'exécution capitale.

VIGILANCE : combattez l'insoutenable !

Pour comprendre le positionnement de l'ACAT-France contre la peine de mort et la torture:

https://www.acatfrance.fr/peine-de-mort

AGISSEZ AVEC L'ACAT-France !

Des questions pour approfondir la réflexion

1/ Comment définiriez-vous l'hyper-individualisme ?

2/ Quelles illustrations concrètes de ce phénomène en Europe, en France, dans votre communauté, dans l'église pouvez-vous donner ?

3/ Quelles sont les raisons de cette montée de l'hyper individualisme qui menacent notre démocratie ?

4/ Pourquoi les courants dits « populistes » semblent-ils gagner du terrain ?

5/ Quelles seraient les raisons du recul des valeurs sociales et du vivre-ensemble ?

6/ Comment ce recul peut-il conduire à des atteintes aux droits humains ?

7/ Au-delà d'un appel à être vigilant, comment l'Église peut–elle concrètement combattre l'hyper individualisme et promouvoir le vivre-ensemble ?

Pour alerter, interpeller, sensibiliser aux droits humains, diffusez l'Appel à vigilance !

Pourquoi ?

Le début de la campagne présidentielle est fort marqué par des relents xénophobes, qui incitent à la haine et fragilisent le *Vivre ensemble* prôné dans la devise française par le mot « *Fraternité* », il serait bon non seulement d'interpeller tout-e citoyenn-ne épris-e de paix à la vigilance, mais aussi de sensibiliser davantage à la cohésion sociale. Tel est l'objectif de notre Appel à vigilance.

Où ?

Dans les milieux confessionnels, mouvements d'église, associations d'obédience chrétienne… mais pas seulement ! Diffusez-le largement au-delà des milieux chrétiens, car son message, qui invite à la fraternité est universel. Les institutionnels, tous les citoyens sont concernés.

Quand ?

Dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens et au-delà de cette période, par exemple dans le cadre des campagnes présidentielles auprès de leader chrétiens engagés.

L'Appel à vigilance pourra être diffusé chaque fois que le vivre-ensemble sera en danger.

DES OUTILS POUR LES JEUNES

Les temps présents dans leur complexité nous questionnent sur l'action. Pour nous chrétiens, ces temps demeurent à la fois : un temps pour agir en soi (prier), un temps pour celui à qui on n'accorde plus un regard (pardonner), un temps avec l'autre (partager). Agissons donc avec l'ACAT-France !

- **But :** Faire connaître l'ACAT-France en tant qu'association chrétienne (œcuménique); sensibiliser aux droits humains; interpeller les jeunes en tant que chrétiens pour comprendre la fraternité et un meilleur vivre ensemble dans la cité et diffuser l'appel à vigilance ; les faire participer à l'appel du mois (mars 2022 sur l'asile); ouvrir à la perspective de participer à la Nuit des veilleurs.

- Durée d'intervention : 1h à 1h30.

- **Outils** : vidéoprojecteur ; textes : ***La Déclaration universelle des droits de l'Homme*** en français facile; *Les Béatitudes* ; rebus imprimés ; Appel à vigilance ; appels du mois en cours (mars 2022 sur l'asile) ; optionnel : annonce Nuit des veilleurs, *Humains, texte Matthieu 25*. Ne pas oublier de commander des cadeaux personnalisés ACAT-France à offrir : pins, badges, masques, veilleuses, carnets, signets, magnets,… (contactez franck.hurel@acatfrance.fr).

- **Identifier les groupes et mouvements de jeunes** : aumôneries de collèges et lycées, scouts, groupes bibliques lycéens…. Demander à intervenir lors d'une rencontre pour :

  1/ Présenter l'ACAT-France

  2/Avec les jeunes, poser une action concrète et citoyenne en phase avec nos valeurs chrétiennes : agir en tant que chrétien appelé à la fraternité, pour la justice et dans un esprit de solidarité pour le respect de la dignité humaine : faire signer les appels du mois (aux majeurs) et distribuer l'appel à vigilance.

- **Présentation** : L'ACAT-France sensibilise au respect des droits humains. Elle fonde son action sur les droits humains énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (*voir 4 pages en français facile)* et sur l'Evangile (*Matthieu 25*) : accueillir l'étranger, visiter les malades et les prisonniers, vêtir et nourrir le nécessiteux.... « *A chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait* ». C'est pourquoi l'ACAT-France agit là où les droits sont bafoués, en France et dans le monde, afin que la dignité humaine de chacun soit respectée. L'ACAT-France combat les injustices.

  Vidéo : https://youtu.be/FN1iNAjXPuY (1'30). Tu peux aussi agir en devenant un défenseur des droits !

- **Ecoute la Parole.** Choix du texte lu ou autre vidéo pour ce temps de Carême où nous recherchons l'humilité : *Les béatitudes (le discours sur la montagne).* Vous pourrez trouver des extraits de films sur *YouTube, Daily motion,* ou des sites d'enseignement plus spécialisés (ou imprimer le texte pour le lire)

Ex : https://www.youtube.com/watch?v=Ika5Jpo8088 (2') ou https://www.youtube.com/watch?v=8T3M2C7MCz8 (2'2)

- **Démarche didactique par le jeu :** En ces temps troublés non seulement par la pandémie (qui nous éloigne des gestes de salutations réconfortants, nous défend d'échanger des sourires), il nous reste encore d'avoir le regard de tendresse pour le frère, le regard compatissant pour l'affligé, le regard bienveillant les uns envers les autres. **Regardez bien ces trois rebus et trouvez les phrases mystères. Vous découvrirez comment agir avec l'ACAT-France. [**Vous pouvez constituer trois équipes pour rendre le jeu plus dynamique. Chaque équipe recevra 3 feuilles de chaque rebus. La première équipe qui trouve les trois phrases mystères a gagné! Il est aussi possible de proposer le jeu de façon individuelle (1 page des trois rébus à imprimer pour chacun).

- **Temps d'échanges** :

- Quel lien peux-tu faire entre ces phrases et *les deux textes de l'Evangile (Béatitudes et Matthieu 25)*?

- As-tu déjà entendu parler des demandeurs d'asile ? Qui sont-ils ? Pourquoi sont-ils dits « *affligés* » ? En as-tu déjà rencontré? Quel regard leur as-tu porté?

- D'après toi qui sont aujourd'hui les persécutés pour la justice? Donnez des exemples. Que pourrais-tu faire pour les aider ? (informer, dénoncer, écrire ex avec l'ACAT-France: l'appel du mois, l'appel à mobilisation : tu deviens un défenseur des droits)

- Pendant ce temps de Carême et au-delà : comment agir comme artisan de paix ? Es-tu prêt à parler des droits humains qui sont universels ?

- **Temps d'action:** proposer de signer les appels du mois (mois de mars sur l'asile) ; Dire un mot sur *l'Appel à vigilance* à faire connaître autour de soi ; mettre à disposition : DUDH, **Appel à vigilance**, *Humains,* goodies ...

Rebus 1

Rebus 2

Rebus 3

Téléchargez le jeu ici

Réponses:

Rébus 1 : Avec l'ACAT-France, je soutiens les affligés qui demandent l'asile.
Rébus 2 : Je soutiens les persécutés pour la justice aux côtés de l'ACAT-France.
Rébus 3 : J'agis avec l'ACAT-France : je deviens artisan de paix et défenseur des droits.

MOBILISATION AUTOUR DE L' *APPEL À VIGILANCE* À L'ISSUE DU *VIVR'ACAT 2022*

Au cœur des enjeux de notre démocratie, *l'Appel à vigilance* vient marquer, à l'aune des campagnes présidentielles, un tournant décisif qui interpelle chacun-e de nous, chrétiens appelés à promouvoir la fraternité et le vivre-ensemble. Lors des échanges du V*IVRACAT* sur *l'Appel à vigilance*, une question a surgi :

Quelle mobilisation autour de *l'Appel à vigilance* ?

Une mobilisation massive qui donnerait une meilleure visibilité de l'ACAT-France sur son site internet, avec des documents téléchargeables, des pistes d'études tel celles proposées via le dernier *Agissons avec l'ACAT*. Dans la revue *Unité des chrétiens* d'octobre 2021, il est question de fiches pédagogiques accompagnant le texte et qui paraîtront au 1er trimestre 2022.

Comme demandé, le pôle Vie militante, ainsi que les commissions *Théologie* et le groupe *Sensibiliser les églises* ont proposé des documents d'accompagnement et travaillent encore à une meilleure vulgarisation du texte, afin de le rendre plus faciles d'accès, pour tout public et particulièrement aussi pour un public jeune; public qu'il est aussi très important de sensibiliser.

Un dossier « *Appel à vigilance* » a été créé. Il contient toutes les ressources, outils pédagogiques et de vulgarisation qui vous ont été proposés. Ce dossier sera aussi accessible via le site internet, et sera enrichi au fur et à mesure des idées d'animation que vous proposerez autour de l'appel à vigilance. Consultez-le.

Téléchargez le dossier « *Appel à vigilance* »

BIBLIOGRAPHIE

Apocalypse cognitive, par Gérald Bronner

Ci-gît l'Amer, par Cynthia Fleury

J'ai vu naître le monstre ; twitter va-t-il tuer la #démocratie ? par Samuel Laurent

Soi-même comme un roi, par Élisabeth Roudinesco

L'ère du complotisme, par Marie Peltier

Les grands textes internationaux des Droits de l'Homme. La Documentation Française. 13 ,90 euros

La paix, ça s'apprend. Thomas d'Ansembourg et David Van Reybrouck. Actes Sud. 9 euros

L'abolition : le combat de Robert Badinter. Éd. Glénat.2021. 17,50 euros

POUR TOUTE INFORMATION, contactez le POLE VIE MILITANTE

Florence YESSO
Assistante
vieassociative@acatfrance.fr

Paa Kofi EDUAH
Chargé de mobilisation
mobilisation@acatfrance.fr

Laurence RIGOLLET
Directrice
laurence.rigollet@acatfrance.fr

ACAT

Ni torture. Ni peine de mort. Nulle part.

AFRIQUE. AMÉRIQUES. ASIE. EUROPE. MOYEN-ORIENT.

ACAT. 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris | +33 (0)1 40 40 42 43 | @acat_france | www.acatfrance.fr